

**4H30**

DE FORMATION  
DÉLIVRÉES

# Avocats et LBC-FT : la mobilisation par l'autorégulation

Le 23 janvier 2024 - Maison du barreau, 2 rue de Harlay - 75001 Paris

**13h00 - 13h30 : Accueil des participants**

## **13h30 - 13h45 Allocution d'ouverture**

Julie COUTURIER, Présidente du CNB

## **13h45 - 14h Présentation du colloque**

Anne-Marie MENDIBOURE, co-responsable du groupe de travail LBC-FT du CNB

### **14h - 15h15 Table ronde n°1 : Les obligations de vigilance**

Modérateur : **Anne-Marie MENDIBOURE**, co-responsable du groupe de travail LBC-FT du CNB

Intervenants :

**Pierre ALLEGRET**, sous-directeur lutte contre la criminalité financière et sanctions internationales à la Direction générale du Trésor

**Marie-Laure VIEL**, ancienne Présidente de la Commission de contrôle des CARPA

**Avocat** d'un État membre de l'UE

**David LÉVY**, co-responsable du groupe de travail LBC-FT du CNB

### **15h15 - 15h30 pause**

### **15h30 - 16H30 Table ronde n° 2 : La déclaration de soupçon, quelle garantie d'immunité et quelle protection du déclarant ?**

Modérateur :

**Stéphane NESA**, ancien Bâtonnier du barreau d'Ajaccio, responsable de la commission « compliance » de la Conférence des Bâtonniers

Intervenants :

**Laureline PEYREFITTE**, Directrice des Affaires criminelles et des grâces, ministère de la Justice

**Caroline WEILL**, Adjointe au chef du département des affaires institutionnelles de TRACFIN

**Vincent NIORÉ**, membre du Conseil national des barreaux, ancien vice-Bâtonnier du Barreau de Paris

**Florence HAUDECOEUR**, Présidente du comité LBC-FT auprès du Conseil national de l'Ordre des experts-comptables

**4H30**

DE FORMATION  
DÉLIVRÉES

# Avocats et LBC-FT : la mobilisation par l'autorégulation

Le 18 novembre 2024 - Maison du barreau, 2 rue de Harlay - 75001 Paris  
**13h00 - 13h30 : Accueil des participants**

## 16h30 - 17h45 Table ronde 3 : Contrôles et supervision

Modérateur :

**Jean-Charles KREBS**, avocat au barreau de Paris, Secrétaire général de la CARPA

Intervenants :

**Didier BANQUY**, Président du Conseil d'orientation de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (COLB)

**Stéphanie VACHER**, Cheffe du bureau de la déontologie et de la discipline des professions judiciaires et juridiques, Direction des affaires civiles et du Sceau, ministère de la Justice

**Michelle BILLET**, Présidente déléguée de la Société de courtage des barreaux, ancienne bâtonnière du barreau de Thonon-les-Bains, du Lemman et du Genevois.

**Michel BENICHOU**, ancien Président du Conseil des Barreaux européens (CCBE)

## 17h45 - 18h Synthèse des travaux

**David LÉVY**, co-responsable du groupe de travail LBC-FT du CNB

## 18h00 Cocktail de clôture

Le présent événement se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil national des barreaux pour la formation continue obligatoire des avocats, soit jusqu'à 4h30 de formation délivrées au cours de ce colloque. Une attestation de fin de formation précisant le nombre d'heures effectivement suivies vous sera transmise par e-mail à l'issue de l'événement.